

Mai 2024

Rapport sur les risques de travail forcé et de travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement

Par : Paul Albert Chevrolet Buick Cadillac GMC Itée

Exercice terminé le 31 décembre 2023

Table des matières

- 1. Introduction 3
- 2. Structure, activités et chaînes d’approvisionnement 3
- 3. Politiques et procédures de diligence raisonnable 4
- 4. Évaluation des risques liés au travail forcé et au travail des enfants 4
- 5. Mesures correctives..... 5
- 6. Formation 5
- 7. Évaluation de l’efficacité 5
- 8. Approbation et attestation 6

1. Introduction

Le présent rapport est produit par Paul Albert Chevrolet Buick Cadillac GMC Itée (« **PACO** ») et décrit les mesures prises par PACO au cours de l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2023 (« **Période de référence** ») pour évaluer, prévenir et réduire le risque que le travail forcé ou le travail des enfants soit utilisé à quelque étape de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement conformément aux exigences de l'article 11 de la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (« **Loi** »). Le présent rapport constitue le premier rapport établi par PACO aux termes de la Loi.

PACO félicite les efforts mis en place par le gouvernement canadien, les différentes organisations de la société civile, les compagnies ainsi que les consommateurs pour mettre fin au travail forcé et au travail des enfants. Considérant cela, certaines initiatives et politiques ont été mises en place par PACO ou la Compagnie General Motors du Canada (« **GM Canada** ») avant la Période de référence, mais ont été continuées durant la Période de référence.

2. Structure, activités et chaînes d'approvisionnement

PACO est une société par actions constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* L.R.C. (1985), c. C-44 et est établie à Saguenay, dans la province de Québec. PACO fait partie d'un large réseau d'environ 450 concessionnaires indépendants agréés.

PACO se spécialise dans la vente au détail de véhicules automobiles neufs et d'occasions. Elle offre également un service d'entretien, comprenant un éventail de pièces, dont un centre de pneus complet et d'accessoires.

En tant que concessionnaire agréé, PACO exerce ses activités dans le cadre de contrats de vente et de service conclus avec la filiale canadienne de l'équipementier suivante : GM Canada. Pour l'ensemble des véhicules, pièces, équipements et services couverts par ces contrats, PACO renvoie au rapport soumis par GM Canada, disponible à l'adresse suivante : https://media.gm.com/content/dam/Media/no_search/ca/pdf/GM%20Canada%20Modern%20SIavery%20Act%20Report%202023%20-%20Final.pdf

PACO opère uniquement au Canada. PACO n'est par conséquent pas soumis à d'autres obligations en vertu d'autres juridictions de rendre compte sur sa chaîne d'approvisionnement.

3. Politiques et procédures de diligence raisonnable

PACO n'a pas adopté de politiques ni de procédures en lien avec le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, étant donné sa qualité de concessionnaire et qu'elle s'approvisionne essentiellement auprès d'une seule entité, soit GM Canada.

Toutefois, PACO agit conformément aux politiques et procédures déjà mises en place par GM Canada et entend se conformer à toutes nouvelles politiques et directives et y participer activement, le cas échéant, sur demande, de GM Canada.

Il est possible de consulter les mesures mises en place par GM Canada en consultant son rapport, disponible à l'adresse électronique mentionnée ci-haut.

4. Évaluation des risques liés au travail forcé et au travail des enfants

PACO n'a pas participé de façon indépendante à son propre processus d'évaluation des risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans sa chaîne d'approvisionnement, étant donné que PACO n'a pas de chaîne d'approvisionnement qui lui est propre. PACO commande les véhicules neufs ainsi que la quasi-totalité des pièces qui lui sont requises directement à GM Canada. PACO se fonde sur l'évaluation entreprise par GM Canada quant à l'étendue de ce risque. PACO réfère au rapport déposé par GM Canada, disponible à l'adresse électronique mentionnée ci-haut ainsi qu'au rapport déposé en 2021 par la société mère de GM Canada, soit General Motors Company (« **GM** ») s'intitulant « 2021 Corporate Human Rights Benchmark (CHRB) Disclosure ».

5. Mesures correctives

PACO n'a pas considéré possible, en sa qualité de concessionnaire, de mettre en place quelque mesure corrective, étant donné qu'elle n'a pas participé de façon indépendante à son propre processus d'évaluation des risques lié à la chaîne d'approvisionnement des véhicules et pièces qu'elle vend en vertu de son contrat avec GM Canada.

PACO n'a, par conséquent, relevé aucun cas, en l'absence de mesures particulières à cet égard, ayant entraîné des conséquences ou une perte de revenus chez les familles les plus vulnérables, et donc aucune mesure de remédiation n'a dû être prise.

Il est à noter que, GM maintient une ligne téléphonique pour recueillir les plaintes et dénonciations en cas de mauvaises pratiques par GM, GM Canada, PACO, leurs employés, agents ou superviseurs. Ce processus complet est administré par un tiers. Les plaintes sont ensuite traitées et les actions appropriées sont entreprises. Pour plus de renseignements, PACO réfère au rapport déposé par GM Canada, disponible à l'adresse électronique ci-haut.

6. Formation

Aucune formation n'a été dispensée sur le sujet par PACO lors du dernier exercice financier. PACO collaborera avec GM Canada dans le futur pour participer à l'élaboration d'une formation sur le sujet, sur demande, le cas échéant, de GM Canada.

7. Évaluation de l'efficacité

PACO entend évaluer, sur demande de GM Canada, l'efficacité des actions entreprises par PACO et/ou GM Canada, le cas échéant, dans l'objectif de prévenir et de réduire les risques de travail forcé et de travail des enfants dans le cadre de ses activités et de ses chaînes d'approvisionnement.

Selon les informations fournies par GM, cette dernière utilise EcoVadis pour évaluer l'éthique et la performance durable de ses fournisseurs. EcoVadis est l'un des évaluateurs d'entreprises durables les plus fiables à travers le monde et a évalué plus de 100 000 sociétés par le biais de

questionnaires complets et d'analyse de données. EcoVadis évalue notamment les politiques de société portant sur les conditions des travailleurs, le travail des enfants, le travail forcé, le trafic d'humain, etc. GM demande à ses fournisseurs de participer à ces enquêtes. En 2023, 1334 fournisseurs de GM ont participé. Pour plus de renseignements, PACO réfère au rapport déposé par GM Canada, disponible à l'adresse électronique mentionnée ci-haut.

8. Approbation et attestation

Le présent rapport a été approuvé par le conseil d'administration de Paul Albert Chevrolet Buick Cadillac GMC Itée.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, nous attestons que nous avons examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ci-dessus. À notre connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, nous confirmons que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

J'ai le pouvoir de lier Paul Albert Chevrolet Buick Cadillac GMC Itée.

Par : 

Nom complet : Pierre Albert

Titre : Vice-président

Date : **31** mai 2024